

Le 20 juin 2024

Le STTP conclut un premier projet de convention collective pour les travailleuses et travailleurs de Maintair à Thunder Bay

Les travailleuses et travailleurs de Maintair à Thunder Bay se prononceront bientôt sur la ratification de leur première convention collective. Le comité de négociation a récemment conclu avec l'employeur (Maintair) un projet de convention collective qui comprend des augmentations salariales importantes pendant la durée de l'entente.

La convention collective prévoit aussi des uniformes payés par l'employeur, des avantages sociaux, un régime d'épargne-retraite, des primes de quart de nuit, une hausse de l'indemnité de chaussures, le droit à la représentation syndicale et la tenue de réunions syndicales-patronales trimestrielles.

Bien que Maintair réalise des profits, ses employées et employés s'appauvrisse et peinent à composer avec l'inflation et le coût de la vie. Le STTP représente les employées et employés de Maintair à l'aéroport international de Thunder Bay qui s'occupent des services de manutention au sol, y compris la manutention des bagages, de coordination des avions sur les pistes et de l'entretien ménager des avions.

Ces travailleuses et travailleurs se sont joints au STTP en novembre 2023 dans le but d'améliorer leurs conditions de travail, et nous pensons que le projet de convention collective répond à leurs besoins.

Nous souhaitons remercier le comité de négociation pour les efforts qu'il a déployés afin de parvenir à un projet de convention collective, de même que les membres pour leur soutien durant le processus de négociations. Un vote de ratification sera organisé prochainement. Le Conseil exécutif national recommande aux membres de voter en faveur de l'entente.

Solidarité,



Jody Hutton
3^e vice-présidente nationale

/2023 – 2027 Bulletin n° 115
/es sepb 225 /mn scfp 1979

Balayez le code QR pour voir les bulletins parus récemment >

 Le STTP reconnaît, en tout respect, que son bureau est situé sur le territoire traditionnel et non cédé des peuples anishinaabés.

